



Championnat Match Play de la section Golf du Stade de Vanves

Règlement pour l'organisation du championnat de l'association en Match Play

Formule de la compétition : Match-Play individuel net

Le championnat est ouvert à tous les adhérents de la section golf du stade de Vanves sur inscription auprès de l'organisation

Une seule série mixte :

⇒ Les matchs se déroulent sur 18 trous ou sur 9 trous si les 2 concurrents le souhaitent

Le tableau est tiré au sort par l'organisation. Un premier tour de qualification est organisé pour les joueurs présentant les index les plus élevés.

La date et le lieu de chaque rencontre sont choisis librement et d'un commun accord entre les deux joueurs en respectant le calendrier fixé en début de championnat.

Les joueurs prennent en charge leurs green-fees pour chaque tour.

En cas de forfait d'un des joueurs, l'autre joueur est déclaré gagnant. Si les 2 joueurs ne parviennent pas à respecter le calendrier et hors accord de l'organisation, l'organisation procédera à un tirage au sort pour désigner celui qui jouera le tour suivant.

Henry Jean est chargé de suivre le bon déroulement du championnat, de procéder aux rappels éventuels et au tirage au sort si nécessaire.

Les règles appliquées pendant la partie sont celles du match-play net :

Le joueur le mieux classé rend 75 % de la différence de handicap de jeu à son adversaire du jour :

Exemple : Tiger index 24,8, et Rory index 14,2
 $(24,8 - 14,2) * 75\% = 7,95 \rightarrow$ Rory rend 8 points à Tiger :
Rory rend 1 point à Tiger sur chacun des 8 trous les plus difficiles par ordre d'étalonnage du parcours (trous numérotés de 1 à 8 sur la ligne Hcp de la carte de score du parcours).

Le demi-point est arrondi au nombre supérieur (11,5 = 12).

Les index pris en compte sont ceux du jour de la partie.

Pour éviter toute erreur il est possible de demander vos handicaps de jeu à l'accueil du parcours ou aux organisateurs du championnat.

Les femmes partent des repères rouges, les hommes partent des repères jaunes.

En cas de partie non mixte, le premier départ est pris par le joueur ou la joueuse ayant le classement le plus bas. Ensuite, l'honneur est au vainqueur du trou précédent en Net.

En cas d'égalité à la fin du parcours, un play-off en mort subite est disputé dans la foulée à partir du trou N° 1. En cas d'impossibilité de disputer un play-off, du fait du golf, c'est le compétiteur qui a marqué le dernier point qui est déclaré vainqueur.

La règle des coups rendus s'applique également sur les trous du play-off.

Les résultats sont communiqués par le vainqueur de la partie par mail à Bruno Depeyre (bruno.depeyre@laposte.net) ou sur le WathsApp de l'association.

En cas de litige sur une question de règlement de la compétition ou de règle de golf, les compétiteurs peuvent demander l'arbitrage à Bruno ou Sébastien après la partie.

Calendrier de la compétition

Le championnat se déroule selon le calendrier indiqué sur le tableau des matches

Un tableau dit Consolante est organisé pour ceux qui ont perdu au stade des 1/16^{ème} de finale du championnat.

Remise des prix à l'occasion du Trophée de la ville de Vanves.